



MANDAT INDIVIDUEL

Article 1984 du code civil :

Le mandat ou procuration est un acte par lequel une personne donne à une autre personne le pouvoir de faire quelque chose pour le mandant et en son nom. Le contrat ne se forme que par l'acceptation du mandataire.

Je soussigné M., Mme

Nom et prénom :

.....
.....

Date et lieu de naissance :

.....
.....

Adresse

.....
.....
.....
.....

Reconnais avoir pris connaissance des dispositions de l'article 1984 du code civil ci-dessus reproduit et donne pouvoir à M., Mme,

Nom et prénom :

.....
.....

Date et lieu de naissance : (si possible)

.....
.....

Adresse :

.....
.....
.....
.....

Pour recevoir sur son compte bancaire en mon nom et pour mon compte le remboursement effectué par le CROUS Crous de Corse du solde créditeur de ma situation comptable définitive arrêtée après mon départ de la résidence et constatation des dégradations éventuelles.

Signature :